

Mise en ligne : 3 octobre 2016.
Dernière modification : 16 juin 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET AGRICOLE DE L'HARRACH

S.A., 1899.

LES GRANDS DOMAINES EN ALGÉRIE
Les vignobles de la Société immobilière et agricole de l'Harrach
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 3 septembre 1910)



Caves-annexes du domaine d'Oulid-Adda

La « Société immobilière et agricole de l'Harrach », société anonyme, fut constituée en 1899 sous le régime des lois françaises ; son capital initial de 400.000 fr. fut porté, en 1901, à un million de francs divisé en actions de 500 francs chacune.

Le siège social est à Alger, boulevard Carnot, 29.

Cette société possède deux importants domaines : celui d'Oulid-Adda, à Maison-Carrée, et celui de Bou-Amrous, à Boufarik (Algérie).

Le domaine d'Oulid-Adda, situé au nord de Maison-Carrée et à proximité de la baie d'Alger, est renommé pour ses *vins des coteaux de l'Harrach*.

On ne peut se faire une idée des énergies qui ont été dépensées depuis quarante ans sur ce coin de l'Algérie, qu'en considérant les broussailles qui entourent encore le Domaine vers le nord et le nord-est. Acquis par le cardinal Lavignerie, il fut, dès 1869, le centre de ses œuvres naissantes et c'est là, en particulier, que furent installés, pendant et après la grande famine, les nombreux orphelins arabes recueillis de tous côtés. Pour les occuper et leur procurer la nourriture qui faisait souvent défaut, le Cardinal entreprit de faire défricher et planter en vignes les vastes coteaux incultes dont se composait alors le domaine.

Sous la direction de missionnaires d'Afrique (pères blancs), l'on vit peu à peu ces coteaux se couvrir de vignes vigoureuses, choisies parmi les meilleurs cépages du Midi de la France et de l'Espagne. Les soins assidus donnés à la vigne, les précautions apportées à la cueillette du raisin et à la vinification, tout devait concourir à donner aux vins des coteaux de l'Harrach une bonne place parmi les meilleures marques ; aussi, leur réputation n'était plus à faire quand le vignoble fut vendu, en 1899, à la « Société immobilière et agricole de l'Harrach » : connus dans le monde entier, ils avaient été

récompensés à plusieurs grandes expositions et étaient appréciés par une clientèle toujours fidèle et toujours plus nombreuse.

A l'Exposition de Bruxelles 1910, la société a été classée hors concours, le président de son conseil d'administration fut choisi comme président du jury.

Pour maintenir cette réputation, la direction de la « Société immobilière et agricole de l'Harrach » n'a pas craint de s'imposer des sacrifices. Rien n'a été épargné pour améliorer encore le vignoble. La cave aussi a été l'objet de soins tout particuliers et, aujourd'hui, toute la vaisselle vinaire est composée de grandes amphores en sidérociment, verrées à l'intérieur, où les vins sont conservés pendant plusieurs années avant d'être livrés à la clientèle. Ce sont donc des produits de tout premier choix, d'un goût franc et d'un bouquet délicieux, qui sont livrés au public.

Tous les vins des coteaux de l'Harrach livrés à la clientèle sont faits uniquement avec des raisins de première qualité, soigneusement choisis et égrappés, les raisins de seconde qualité étant destinés à la fabrication des eaux-de-vie. La cueillette et le triage sont l'objet des plus grands soins et la préparation elle-même des vins, toujours sûre et méthodique, est basée sur les récents progrès de la science viticole.

Il faut faire une mention toute spéciale des muscats qui peuvent rivaliser avec les meilleurs crus de l'Espagne et de l'Italie. Obtenus avec des raisins de cépages muscat-Malaga importés d'Espagne, leur bouquet est très agréable et, à la dégustation, ils laissent une saveur moins sirupeuse que certains vins étrangers de même espèce très renommés. Le vin Alicante est un vin de dessert très soigné et ressemblant au vin de Porto. Comme le muscat, il entre avantageusement dans la préparation des vins de quinquina, kola, gentiane, etc. On le désigne, dans le Midi, sous le nom de « Grenache ».

La « Société immobilière et agricole de l'Harrach » prépare avec ses meilleurs vins blancs des vins champagnisés qu'elle se propose de livrer à sa clientèle à partir de novembre prochain, sous la dénomination de « Harrach Mousseux », « Harrach grand Mousseux », « Harrach Mousseux Cuvée spéciale », et « Harrach Mousseux cuvée réservée », depuis deux francs la bouteille.

Les expéditions sont faites avec le plus grand soin, et tous les vins, saut le rouge et le blanc sec, sont placés sous double fût.

Une attrayante brochure artistiquement illustrée, permettant de faire une connaissance plus intime avec les sites algériens et les divers services du domaine, est gracieusement offerte aux amis de l'Algérie et de ses produits.

Adresser toute demande impersonnellement au chef de l'exploitation viticole d'Oulid-Adda à Maison-Carrée (Alger).

Légendes :

La cave aux grands foudres

Domaine d'Oulid-Adda. — Caves centrales

Vendangeur kabyle

Le soutirage

Les vendanges

Étuvage à la vapeur de la futaille

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET AGRICOLE DE L'HARRACH

S.A. au capital de 1 MF

Siège social : ALGER, 3, bd Baudin.

Exploitation à Maison-Carrée

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 658)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 5 membres français, nommés p. 3 ans,
propriétaires de 10 actions.

CHAVRONDIER (Emmanuel), 1, av. Pasteur, Alger ;pdt ;
CORNUT (Élie) ¹, 54, r. d'Isly, Alger ;
OLIVIER (Paul), à Rouiba ;
ARNAULT DE QUILLAC, à Rouiba.
FOISSIN (Louis), 11 *bis*, rue d'Isly, Alger.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

PASQUIER (Maurice), villa Sainte-Lucie, El Biar.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

LORENZI (Claude), 3, bd Carnot, Alger.
JOMIAU (Eugène), 40, r. Hoche, Alger ;

Objet. — L'achat, la revente ou l'exploitation de tous meubles ou immeubles ruraux ou urbains tant en Algérie qu'en France et en tous autres pays.

Capital social. — 1 MF, en 2.000 act. de 500 fr. entièrement libérées dt 300 de jouissance au 31 décembre 1918.

À l'origine, 0,4 MF ;porté en 1901 au chiffre actuel.

Parts bénéficiaires. — 800.

(*Mercure africain*, 13 juillet 1926)

La Société immobilière et agricole de l'Harrach est autorisée à émettre au Canada, un emprunt de 250.000 dollars.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET AGRICOLE DE L'HARRACH

S.A. au capital de 1 MF

Siège social : ALGER, 3, bd Baudin.

Exploitation à Maison-Carrée

Registre du commerce : Alger, n° 2.704

Bureau à Paris, 83, r. de la Victoire

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 725)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 5 membres français, nommés p. 3 ans,
propriétaires de 10 actions.

CHAVRONDIER (Emmanuel), 1, av. Pasteur, Alger ;pdt ;
PASQUIER (Maurice), adm. délégué ;
CORNUT (Élie), 54, r. d'Isly, Alger ;
OLIVIER (Paul), à Rouiba ;

¹ Élie Cornut (1858-1946) : administrateur-directeur de la Société algérienne de glace hygiénique. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Alger._glace_hygienique.pdf

Administrateur-fondateur de la Société immobilière et agricole de l'Harrach.

ARNAULT DE QUILLAC, à Rouiba.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

JOMIAU (Eugène), 40, r. Hoche, Alger ;
LORENZI (Claude), 3, bd Carnot, Alger.

Objet. — L'achat, la revente ou l'exploitation de ts meubles ou immeubles ruraux ou urbains tant en Algérie qu'en France et en ts autres pays.

Capital social. — 1 MF, en 2.000 act. de 500 fr. entièrement libérées dt 300 de jouissance au 31 décembre 1918.

À l'origine, 0,4 MF ; porté en 1901 au chiffre actuel.

Parts bénéficiaires. — 800.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % d'intérêt aux act. ; ts prélèvements p. fds de rés. spéciale ; le solde : 10 % au conseil. maximum 10.000 fr. ; 36 % aux act. ; 54 % aux parts.

Cotation. — Marseille.

Ex.	Bénéf. nets	Amort. + rés.	Divid. ttx	Divid. par act.	Divid. par part
1916	66.442	240.000	42.500	25	—
1917	88.135	150.000	42.500	25	—
1918	313.544	160.000	110.500	33,5	50,625
1919	319.569	160.000	142.500	45	75
1920	321.409	150.000	158.500	48,2	87
1921	184.639	118.567	158.500	48,2	87
1922	96.537	—	104.000	37	46,3
1923	146.550	359.852	132.500	43	97,5
1924	426.216	586.713	222.500	61	185
1925	762.758	707.661	337.500	80	206,25

ALGER, TROISIÈME PORT DE FRANCE

P. RIGOLLET & Cie

Transit franco-algérien

24, boulevard Carnot — ALGER

Succursale : ORAN, 4, place de la République.

(*Le Courrier maritime nord-africain*, 10 octobre 1927)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Rigollet_et_Cie-Alger.pdf

.....
Sous l'impulsion intelligente et active de ses dirigeants actuels, cette importante firme voit son développement s'accroître d'année en année. On peut même dire, sans aucune exagération, que sa réputation dépasse largement les bornes de notre continent car c'est elle qui depuis, de nombreuses années est chargée du transport dans les cinq parties du monde des vins si appréciés des coteaux de l'Harrach, de la Société immobilière et agricole de l'Harrach à Maison-Carrée.
.....

LES GRANDS EXPLOITATIONS AGRICOLES ALGÉRIENNES
Le domaine d'Oulid-Adda, à Maison-Carrée,
propriété de la Société immobilière et agricole de l'Harrach
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 21 mars 1931)



Vue générale des bâtiments d'administration et d'exploitation du groupe Nord

Les origines du domaine. — Le Domaine d'Oulid-Adda, d'une superficie de 722 hectares, propriété de la Société immobilière et agricole de l'Harrach, à Maison-Carrée, s'étend au nord de la localité de Maison-Carrée, près Alger, et sur les bords de l'Harrach.

C'est une des plus belles exploitations vinicoles modernes et une des plus intéressantes propriétés que l'on puisse visiter dans les environs immédiats d'Alger.

Son relief accidenté, sa situation sur les coteaux de l'Harrach, tant au nord qu'au sud de la ville de Maison-Carrée, le distinguent nettement des autres grands vignobles de la Mitidja.

Son origine remonte à la grande œuvre humanitaire et civilisatrice que le cardinal Lavigerie entreprit en 1868, au moment de la terrible famine qui, à cette époque, désola l'Algérie.

C'est, en effet, dans la steppe broussailleuse, qui s'étendait au nord de Maison-Carrée, et à proximité de la baie d'Alger, que furent établis les jeunes orphelins indigènes recueillis par le Cardinal et c'est pour leur procurer le pain qui manquait que fut commencé, sous la direction des missionnaires d'Afrique (Pères blancs), le défrichement des vastes coteaux de l'Harrach, travail gigantesque accompli pendant plus d'un demi-siècle et qui a transformé ces terrains, autrefois incultes, en un luxuriant vignoble.

Peu à peu, en effet, ces coteaux se couvrirent de vignes vigoureuses choisies parmi les meilleurs cépages de France et d'Espagne.

Le choix judicieux de ces plants, les soins assidus apportés à leur culture, ainsi que les précautions prises lors de la cueillette des raisins et au cours de la vinification, permirent aux « Vins des Coteaux de l'Harrach » de prendre rapidement une bonne place parmi les meilleurs crus. Leur réputation n'était plus à faire quand le domaine d'Oulid-Adda fut acquis, en 1899, par la Société immobilière et agricole de l'Harrach, société

anonyme au capital de 1.000.00 de francs, dont le siège social est à Alger, 15, rue Charras et le siège d'exploitation à Maison-Carrée, près d'Alger.

Son conseil d'administration est ainsi composé :

Président : M. Emmanuel Chavronnier, chevalier de la Légion d'honneur, juge au tribunal de commerce.

Vice-président et administrateur délégué : M. Maurice Pasquier, docteur en droit.

Administrateurs : MM. Élie Cornut, administrateur de la la Compagnie algérienne de glace hygiénique ; Arnault de Quillacq, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, capitaine de frégate en retraite, propriétaire-viticulteur.

Directeur commercial pour la France : M. Henry Bit, conseiller du commerce extérieur de la France.

Directeur commercial pour l'Algérie et le Maroc : M. Henri Pignodel.

Pour assurer à la préparation des vins de messe qui sont une des spécialités de la maison, pour fournir à sa clientèle les garanties indispensables de conscience et de probité, et aussi pour maintenir les méthodes de vinification en usage depuis de longues années, la Société de l'Harrach a tenu à s'assurer, dans les différents services de l'exploitation, le concours matériel et moral des missionnaires d'Afrique (Pères blancs).

Elle leur a confié spécialement la surveillance de la vinification, de la conservation, de la distillation et de l'expédition des vins.

L'exploitation. — La superficie actuelle du domaine d'Oulid-Adda est de 722 hectares 60 centiares dont l'exploitation se fait en deux groupes : celui des Caves centrales, ou groupe Nord, et celui des Fermes annexes, ou groupe Sud.

Le groupe Nord comprend l'installation principale : bâtiments d'administration, cuverie et vinification, chai pouvant contenir plus de 65.000 hectolitres, halls d'emballage et d'expédition, distillerie, logements d'ouvriers, etc.



Les bâtiments d'administration des Caves centrales

Le groupe Sud est divisé en quatre fermes d'un seul tenant. Parmi ces fermes, l'annexe dite des « Trois Caves » joue un rôle prépondérant, car elle comprend une installation complète de vinification et des chais pouvant contenir plus de 20.000 hectolitres.

Les superficies de ces deux groupes sont les suivantes :

• Groupe Nord ou Caves centrales	202 ha. 15 a. 00
• Groupe Sud :	
Trois Caves	232 ha. 15 n. 63
El-Cherchara	132 ha. 40 a. 50
Bou-Nouadah	84 ha. 07 a. 80
Sidi-Arcine	137 ha. 79 a. 20
Ensemble	<u>722 ha. 68 a 00</u>

À la tête de chaque ferme se trouve un gérant.
Les cinq gérants sont placés sous la surveillance d'un chef d'exploitation, secondé par un chef de culture.

Dans son ensemble, le Domaine d'Oulid-Adda se décompose comme suit :

Vignobles	510 ha. 04 a. 65
Plantations de pieds-mères pour production de bois de greffage	0 ha. 71 a 20
Pépinière	1 ha. 00 a. 00
Orangerie	0 ha. 40 a. 20
Bois d'eucalyptus	0 ha. 30 a. 8
Céréales	186 ha. 22 a 45
Luzernière	10 ha. 22 a. 00
Parc d'élevage	3 ha. 20 a. 00
Marabout de Sidi-Arcine	1 ha. 10 a. 00
Bâtiments et dépendance	9 ha. 20 a. 70
Total	<u>722 ha 66 a. 60</u>

Les 722 hectares du domaine comportent donc en tout 510 hectares de vignoble, constitué par des cépages choisis parmi les plus propres à assurer la production de vins de choix.

Le reste du domaine, qui est cultivé en orge et avoine, procure la nourriture aux nombreuses bêtes nécessaires à l'exploitation.

Ce dernier élément se constitue dans la propriété elle-même, l'élevage du cheval breton et du mulet savoyard notamment y étant pratiqué avec un plein succès.

Il est facile de concevoir que pour la mise en valeur d'un tel domaine, le problème capital de la main-d'œuvre devait retenir toute l'attention des administrateurs de la société. Au moment des grands travaux de printemps et d'automne, c'est, en effet, un personnel supplémentaire de 600 à 700 ouvriers qu'il s'agit de recruter et d'organiser. Pour y parvenir, le conseil, dans un but à la fois social et économique, a prévu et réalisé déjà partiellement un programme d'habitations ouvrières où le personnel employé se perpétue souvent de père en fils, montrant combien il apprécie ces avantages.

Les Caves du Domaine ont été organisées pour permettre l'application de la méthode spéciale adoptée par la Société immobilière et agricole de l'Harrach, qui est la vente au

détail faite directement du producteur au consommateur. Outre l'installation commune aux autres caves, susceptibles d'assurer dans d'excellentes conditions la vinification de 40 à 50.000 hectos, les caves du domaine comprennent une série d'amphores, pouvant loger plus de 90.000 hectolitres, où le vin est mis à vieillir avant d'être livré à la consommation.

Ce procédé entraîne une immobilisation considérable de capitaux, mais il permet de soigner les vins pendant plusieurs années, ce qui contribue à faire prévaloir la suprématie des vins de coteaux de l'Harrach, qui occupent une place de premier rang parmi les grands vins d'Algérie.

Les méthodes de vinification. — Longtemps dépréciés d'une façon générale, mais à tort, les vins d'Algérie ont fini par s'imposer au goût du public.

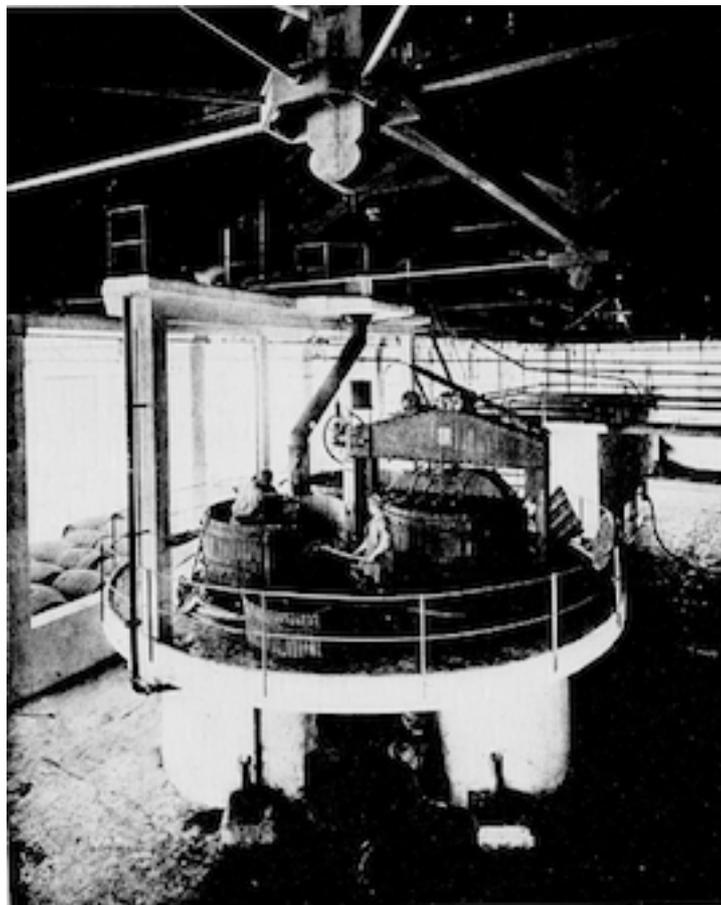
Sans doute, il y eut quelques tâtonnements au début, alors que les viticulteurs, nouvellement installés dans la Colonie, ne disposaient, que d'un outillage rudimentaire pour leurs travaux de vinification, et cela dans un pays très chaud.

Cette situation a cessé aujourd'hui.

Les méthodes, en effet, sont complètement changées et appropriées au climat. Un outillage perfectionné et les recherches orientées sans cesse vers de nouvelles améliorations ont permis aux vins algériens, en général, de prendre une place des plus honorables dans le commerce et de se faire rechercher par les consommateurs.

La Société immobilière et agricole de l'Harrach vient certainement en tête pour ses installations, son outillage sans cesse modernisé et l'art consommé de ses techniciens en matière de vinification.

De tels efforts ne pouvaient être réalisés que par un groupement puissant, réunissant les hommes et les capitaux nécessaires pour mener à bien une telle entreprise.



Pressoir Triplex

La société possède deux installations de vinification :

1° Aux Caves centrales, l'installation permet la vinification en rouge, en blanc et en rosé de 2.500 à 3.000 hectos par jour, grâce à des appareils fouloirs-égrappoirs perfectionnés et à des pompes à grand débit.

Par ailleurs, quatre batteries de réfrigérants sont utilisées constamment pour régulariser les diverses fermentations, tandis que onze presses hydrauliques modernes, dont une spéciale pour les vins blancs, assurent le pressurage des marcs et des raisins, selon les cas, dans d'excellentes conditions.

2° Aux Trois Caves, l'installation est faite pour la vinification en rouge seulement. Elle est dotée des mêmes appareils de foulage et de réfrigération, sauf en ce qui concerne les presseoirs; mais là, comme aux Caves centrales, les rafles sont éliminées mécaniquement afin de conserver aux vins toute leur finesse.

La production des ces dix dernières années est donnée par le tableau suivant :

Production des dix dernières années

	hectos
1919	17.714
1920	18.095
1921	14.145
1922	22.413
1923	30.516
1924	23.003
1925	86.514
1926	30.350
1927	18.337
1928	42.243
1929	29.282
1930	28.890

La vinification des vins doux de dessert et de messe. — La Société, dont les vins de table rouge, rosé et blanc sec sont tous très goûtés, doit aussi sa réputation à ses vins de dessert : Moscatel, Alicante, et à ses vins de messe : Djebel-Harrach et Muscat.

Le consommateur éprouve souvent les plus grandes difficultés à se procurer des vins doux réunissant les qualités désirables de finesse et de bouquet Les Muscat, Alicante, et le nouveau vin Djebel Harrach, vinifiés par la Société immobilière et agricole de l'Harrach sont les produits type du genre.

Les vins blancs mousseux. — La Société immobilière et agricole de l'Harrach, pour satisfaire sa clientèle, se devait de champagneriser une partie de ses vins vieux.

Le domaine s'outilla en conséquence d'une façon toute spéciale et, en janvier 1909, il était en mesure d'offrir à ses clients un produit vraiment extra, qui fut dénommé « Harrach Mousseux ».

La qualité de ce vin l'a fait s'imposer immédiatement auprès de connaisseurs et, depuis, les quantités écoulées vont sans cesse augmentant.

La Distillation. — La Société immobilière et agricole de l'Harrach n'expédie à la clientèle que les vins de toute première qualité ; ce sont les vins de goutte. Pour ne pas

nuire à leur finesse, elle ne les mélange pas avec les vins produits par le pressurage, qui, fatalement, n'ont pas la même valeur.

Les vins de presse et ceux de deuxième choix sont distillés sur place et transformés en alcool.

Une installation moderne très complète permet de faire des alcools absolument purs, titrant jusqu'à 98 degrés. Ces alcools sont utilisés pour la préparation des vins de liqueur, et c'est pour une bonne part à leur pureté que cette spécialité de la maison doit la place qu'elle occupe auprès de ses acheteurs.

La distillerie de la Société est équipée de deux appareils Barbet, produisant le premier 20 hectos d'alcool pur par jour, le second 45 hectos, comprenant chacun une colonne distillatrice, une colonne épuratrice et une colonne rectificatrice.

C'est grâce aussi à cette installation que la société peut mettre en vente l'excellente eau-de-vie qui, vieillie, est offerte à la clientèle sous le nom de « Fine Harrach ».

L'expédition des vins. — Arrivés au point de perfection voulu, les produits du domaine d'Oulid-Adda sont mis en fûts et en caisses, puis acheminés sur Alger, distant de 12 kilomètres. Là, ils sont chargés sur les navires qui les répartiront dans les pays les plus divers. L'exportation, en effet, absorbe une bonne part des vins des coteaux de l'Harrach.

Toutes ces opérations se font à l'abri des intempéries, dans des halls spéciaux. Les vins sont amenés par des tuyauteries de cuivre aux cuves d'enfûtage, puis roulés dans le hall d'expédition où ils sont chargés mécaniquement sur les camions automobiles de la société pour être transportés directement aux quais d'Alger.

Les ventes effectuées en 1929 se répartissent de la manière suivante :

Algérie et Maroc	9.600 hl 88
France et Belgique	3.268 hl 99
Exportation	7.072 hl 21
	<u>20.002 hl 11</u>

Les services de ventes. — Les services de ventes sont ainsi répartis :

Pour l'Algérie et le Maroc : Société immobilière et agricole de l'Harrach, à Maison-Carrée, près Alger. Entrepôt, 8, chemin Yusuf, Alger. Bureaux de ventes à Alger : 20, rue de Constantine (Tél. 52.18) ; 2, boulevard Guillemin et 64, rue Michelet.

Tour la France : « Agence générale pour la vente en France des vins des coteaux de l'Harrach », 10, rue Denfert-Rochereau, Boulogne-sur-Seine.

Pour la Belgique : M. Philippe Ulix, 52, rue du Dénier, Hasselt (Belgique).

Pour l'Allemagne : MM. C. et H. Muller, à Flape, par Kirchhundem (Westphalie).

Pour la Pologne : M. Kasmiers Sokolowski, G. Rineck Lazaraki, Poznan (Pologne).

Pour la Suisse : cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Valais, Fribourg et Tessin : M. E. Dunand, rue du Grand Bureau, Genève. Autres cantons : M. Luc Poillat, Tilleuls, 4, Porrentruy.

Pour le Canada : province de Québec : MM. G. H. Sainte-Marie Longueuil P. Q. Autres provinces : MM. Landy et Cie, 16, West Dundas Street Toronto.

Pour la Hollande : M. Anthony Nolet, Wijnhandel Graafzche Wog, 90, Nijmegen.

Pour tous autres pays d'exportation (Colonies comprises) : Société immobilière et agricole de l'Harrach, Maison-Carrée (Alger).

Société anonyme au capital de 1.300.000 fr.
Siège social : 15, rue Charras, Alger
(*L'Écho d'Alger*, 3 mai 1932)

AVIS

MM. les actionnaires de la Société immobilière et agricole de l'Harrach sont convoqués par le conseil d'administration, conformément aux prescriptions des statuts et notamment aux stipulations des articles 34, 35, 36, 37, 43, 44, 45 et suivants, en assemblée générale ordinaire annuelle, pour le jeudi 26 mai 1932, à 9 heures, au siège social de la société, 15, rue Charras, à Alger.

Ordre du jour

1° Lecture du rapport du conseil d'administration. Examen du bilan et des résultats généraux. Lecture de rapport des commissaires aux comptes, approbation des comptes de l'exercice 1931 e.t *quitus* aux administrateurs ;

2° Emploi des bénéfices ;

3° Nomination des commissaires aux comptes pour l'exercice 1932 ;

4° Tirage au sort d'obligations à rembourser (émission française) ;

5° Tirage au sort d'obligations à rembourser de la Société des Fermes françaises de Kabylie* ;

6° Autorisations à donner au conseil, conformément aux stipulations de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;

7° Questions diverses.

Tout propriétaire d'actions au porteur a le droit d'assister à cette assemblée ou de s'y faire représenter par un actionnaire, en, déposant ses titres, jusqu'au 20 mai courant inclusivement, soit au siège social, soit au Crédit lyonnais, à la Compagnie algérienne, au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, à la Société générale, leurs succursales et leurs correspondants, à la banque Claude LORENZI, 3, boulev. Carnot, à Alger et à la Banque agricole et immobilière algérienne, 15, rue Charras, à Alger.

Les titulaires de certificats nominatifs ne sont pas astreints à ce dépôt et peuvent assister à cette assemblée ou s'y faire représenter par un actionnaire muni d'un pouvoir régulier..

Le conseil d'administration.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET AGRICOLE DE L'HARRACH
Société anonyme au capital de 1.300.000 francs
Siège social : 15, rue Charras, Alger
(*L'Écho d'Alger*, 30 octobre 1937)

MM. les actionnaires de la Société immobilière et agricole de l'Harrach sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le mardi 16 novembre 1937, à neuf heures, au siège social de la société, 15, rue Charras, à Alger

AVIS DE DÉCÈS

(*L'Écho d'Alger*, 16 novembre 1946)

Le président-directeur général et les membres du conseil d'administration de la Société immobilière et agricole de l'Harrach ont la douleur de vous faire part du décès de leur administrateur-fondateur et doyen

monsieur Élie CORNUT,

administrateur de la société,
survenu à Alger, le 13 novembre 1946, dans sa 89^e année. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 15.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET AGRICOLE DE L'HARRACH [Desfossés 1956/288]

S.A., 1899.

Siège social : Alger. Domaine d'Oulid Adda, Maison Carrée.

Roux (Pierre. de)(1905-1962)[^{xy/00}][fils Cte Marie de Roux, bâtonnier Poitiers, leader Action frse. Anc. gouv. Bq de l'Algérie >], 81 (Préservatrice-ARD), 160 (Caisse centrale Bq pop.), 167 (Crédit populaire de France), 201 (pdg BIAN), 287 (Cie immob. alg.), 288 (pdg Immob. et agric. Harrach), 728 (Cofirep).

Bompard (Georges)[^{0 /xx}][entreprises électriques à Alger], 288 (Immob. et agric. Harrach), 903 (pdg LATRAF).

Brocard (Guy)[^{0 /x}][Worms], 193 (Métropolitaine), 288 (Harrach), 1079 (Puzenat), 1612 (EGTH).

Fontanille (H.), 202 (comm. cptes BNCI-A), 288 (Harrach).

Guérin (Lucien)[^{0 /xx}], 201 (dg BIAN), 287 (Immob. alg.), 288 (Harrach), 2123 (Grands Magasins Familia à Bordeaux). [1957-65 : PDG Immob. et agric. France-Méditerranée à Paris. 1958 : v.-pdt Domaine du chapeau de gendarme].

Fages de La Tour (Louis)[/x], 239 (Crédit foncier de l'Indochine), 249 (Crédit foncier du Brésil), 259 (Foncière lyonnaise), 288 (Harrach), 294 (Crédit hypo. Indo.), 413 (Tramw.+autobus Casa).

Laurens (J.)[^{0 /00}], 288 (Harrach).

Routaboul (Denys)[1870-1959][il effectue toute sa carrière à la Banque de l'Algérie. Off. LH 1932], 159 (Caisse centrale crédit hôtelier), 228 (Harrach), 449 (conseil surv. Schiaffino).

Tonel (J.)[^{0 /}], 288 (Harrach).

Omnium immobilier tunisien, 288 (Harrach).

Industrielle et immobilière de l'AFN, 288 (Harrach).

Lauriol (M.), 202 (comm. cptes BNCI-A), 288 (comm. cptes Harrach), 1755 (comm. cptes La Mitidja), 1757 (comm. cptes suppl. Forest. Liège ouvré), 1947 (comm. cptes Domaines du Kéroulis).

Mir (M.), 288 (comm. cptes Harrach).

OBJET : Toutes opérations agricoles, industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, principalement en Algérie.

CAPITAL SOCIAL : 118.350.000 fr., divisé en 47.340 actions de 2.500 fr.

A l'origine, 400.000 fr., porté par étapes successives à 54 millions. Porté en 1954 à 118.350.000 fr. par création de 128.700 actions de 500 fr. (11 actions nouvelles pour 2 actions anciennes). Regroupement des actions anciennes en 2.500 fr., depuis le 15 décembre 1954.

OBLIGATIONS :

3.000.000 de fr. d'obligations de 1.000 fr., 5,50 % brut, remises en 1938 en compensation de créances amortissables en 30 ans, à partir de 1945, par tirages au sort annuels, sous réserve de remboursement anticipé à toute époque. — Paiement des coupons : 15 mai, 15 novembre.

En circulation au 30 septembre 1954 : 2.535 obligations.

12.000.000 de fr. d'obligations de 2.000 fr., 4,50 % net, émises au pair en 1943, amortissables de 1944 à 1958, soit au pair par tirages au sort annuels, soit par rachats en Bourse, sous réserve de remboursement anticipé à toute époque. — Paiement des coupons : 20 juin, 20 décembre.

En circulation au 30 septembre 1954 : 2.454 obligations.

10.000.000 de fr. d'obligations de 2.000 fr., 4,50 % net, émises au pair en 1946, amortissables de 1947 à 1966, soit au pair par tirages au sort annuels, soit par rachats en Bourse, sous réserve de remboursement anticipé, à toute époque. — Paiement des coupons : 15 janvier, 15 juillet.

En circulation au 30 septembre 1954 : 3.504 obligations.

Une émission de 25 millions de fr. de bons de 5.000 fr. 5 %, autorisée par l'assemblée extraordinaire du 31 mars 1947, a été réalisée en 1949 sous la forme d'un emprunt Crédit foncier de France-B.N.C.I. Afrique, amortie en mai 1953.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale ; 6 % d'intérêt aux actions ; prélèvements facultatifs pour réserves ; sur la surplus : 10 % au conseil ; le solde à toutes les actions.

LIQUIDATION : Apurement du passif, remboursement du capital ; le solde à toutes les actions.

SERVICE FINANCIER : Paiement des coupons et remboursement des obligations : BNCL (Afrique) à Alger et BNCL. à Paris ainsi que dans les succursales et agences de ces deux établissements ; Banque industrielle de l'Afrique du Nord.

Oppositions et transferts : au siège social.

COTATION : Marseille, actions. Notice SEF : SF 137.

	Amort.	Provis.	Bénéf. net	Réserves	Divid. + tant.	Divid. brut par act.
	(En 1.000 francs)					(En fr.)
1951-52	—	—	47.616	31.128	20.144	—
1952-53	16.687	—	19.953	15.930	4.214	—
1953-54	26.403	5.380	7.519	376	7.101	150 (1)

(1) Actions unifiées de 2.500 fr.

BILANS AU 30 SEPTEMBRE (En 1.000 francs)

	1952	1953	1954
ACTIF			
Immobilisations (nettes)	202.192	292.274	292.684
Autres valeurs immobilisées	93.615	68.925	67.728
Réalisable :			
Valeurs d'exploitation	170.881	157.498	160.777
Débiteurs	37.972	55.374	44.153
Titres de placement	5.668	4.908	939
Disponibile	22.076	9.726	4.372
	<u>532.404</u>	<u>588.705</u>	<u>570.603</u>
PASSIF			
Capital	54.000	54.000	118.350
Réserves et provisions	142.186	243.521	118.280
Dette à long terme	43.427	— (1)	—
Amortissements	101.574	73.996	73.859
Dette à court terme	140.601	197.235	190.595
Bénéfices	47.616	19.953	7.519
	<u>532.404</u>	<u>588.705</u>	<u>570.603</u>

(1) Les amortissements sont désormais portés en déduction des postes correspondants de l'actif.

Suite :
Imm. et agricole France-Méditerranée.

WW 1979 :

DUCONGÉ (Yves, Henri), président de société. Né le 10 mars 1913 à Bergerac (Dordogne). Fils d'Ernest Ducongé, receveur des postes, et de M^{me}, née Marguerite Lebessou. Mar. le 6 sept. 1938 à M^{lle} Yvonne Delbrel (3 enf. : Bernard, Jean-Michel, Claudine). Études : Lycées de Bergerac et de Bordeaux, Faculté de droit de Paris. Dipl. : licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques. Carr. : [rédacteur à la Banque de l'Algérie \(1937\)](#), sous-chef de service au ministère des Finances (1944), chef de service au gouvernement général de l'Algérie (1948), directeur général de la Compagnie immobilière algérienne (1954), [président-directeur général \(depuis 1965\) de la Société immobilière et agricole France-Méditerranée \(Sitram\) à Paris](#), directeur de la Société Interconstruction. Décor. : chevalier de la Légion d'honneur. Collection de timbres-poste. Sport : natation. Membre du Cobaty [*sic*] international. Adr. : prof., 51, rue de Sèvres, 92100 Boulogne-sur-Seine ; privée, 80, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.
